



# Compagnie de Tir à l'Arc de BOURG en BRESSE

N° d'affiliation : 3301012



## Saison 2017 - 2018

- **Rentrée** : reprise des entraînements le **Mercredi 13 septembre 2017**
- **Inscription** : Cotisation club + licence avec assurance
  - Adultes (à partir 31/12/1996) 130,00 euros
  - Étudiants adultes 115,00 euros
  - Jeunes (jusqu'au 01/01/1997) 105,00 euros
  - Sport Adapté - Handisport 70,00 euros
- Réduction de 10% sur des licences multiples pour une famille
- Règlement en 2 ou 3 fois (les chèques sont encaissés le 15 janvier au plus tard)
- Carte MRA, Chèque-vacances, Coupons sport acceptés.
- **Les règlements des licences doivent nous parvenir avant la fin du mois d'octobre**
- **Facultatif** : Abonnement à la revue "Tir à l'Arc" – 4 numéros : 22,00 euros ou 8 numéros : 40 euros
- **Documents à fournir** :
  - Certificat médical à fournir pour les débutants
  - Photo obligatoire en format JPEG ou prise au gymnase par nos soins
- **Horaires des entraînements et encadrements : Tir en Salle ( de Septembre à Mars )**

Jour	Horaires	Débutants	Perfectionnement
Lundi	de 20 h 00 à 22 h 00	Danielle TOSI	Bernard POCHON
Mercredi	de 17 h 00 à 18 h 30	Jean-Michel MATHY Danielle TOSI	Bernard POCHON <b>Groupe Jeunes de 17h00 à 19h00</b> Fabien ESCOFFIER
	de 18 h 30 à 20 h 00	Jean-Michel MATHY Danielle TOSI	Bernard POCHON
Jeudi	de 20 h 00 à 22 h 00	Bernard POCHON	<b>Sport Adapté</b> : Alain BENICOURT
Vendredi	de 18 h 00 à 19 h 30	Bernard POCHON	<b>Groupe Jeunes</b> Fabien ESCOFFIER
Samedi HAUTEVILLE	de 9h30 à 12 h30	Bernard BLACHE	<b>Sport Adapté</b> : Yolande LAPIERRE

- **Matériels et caution:**
  - **Prêt de 6 flèches, une palette et d'un protège-bras** pour les archers n'ayant pas leurs matériel personnels avec un **chèque de caution obligatoire de 40,00 euros** qui sera rendu en fin de saison contre la restitution de ces matériels à un responsable
  - **Prêt d'un arc d'initiation**
  - **Location d'arc de compétition** de 50,00 euros pour des tireurs confirmés avec un chèque de caution de 200,00 euros et contrat de prêt pour un ensemble PRENIUM ou AXIOM.  
L'archer doit s'engager à faire au minimum 3 compétitions et acheter un lot de 12 flèches dans une archerie, budget prévisionnel : environ 60,00 euros (*se renseigner auprès d'un dirigeant*)
- **Règlement intérieur** : à lire sur le tableau d'affichage  
Il concerne l'attitude de chacun pendant les séances d'entraînement

- **Droit à l'Image**

L'adhésion avec une licence autorise la Compagnie de Tir à l'Arc de Bourg-en-Bresse à produire et à diffuser ces photographies pour l'élaboration, l'illustration ou l'utilisation **à titre gratuit** sur le site Internet du club désigné à l'adresse : <http://compagnie-arc-bourg-en-bresse.fr/> .Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction ou la représentation de ces photos ne devront pas porter atteinte à la vie privée. La non-parution des photos individuelles devra être précisée à la prise de licence

- **Horaires des entraînements et encadrements : Tir en extérieur ( d'Avril à Juin )**

-Sur le terrain de BOUVENT

Distances de tir : 70 m , 50 m, 30 m et 20 m

Catégorie	Horaires
Débutants	Mêmes horaires que ceux de la salle pour les tireurs débutants
Perfectionnement	Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi à partir de 17 h 30
Archers confirmés	Horaire libre avec une clé d'accès

- **Concours internes au club :**

**Concours mensuels et passage de flèches de progression :**

Ils permettent à chacun de voir son évolution et se mettre en situation d'une compétition officielle. Ces concours internes sont effectués en alternance et une fois dans une semaine prédéfinie en fonction des horaires de chacun

Dates des concours mensuels	Dates des passages de flèches
Du Lundi 13 au Vendredi 17 Novembre 2017	.Mercredi 15 Novembre
Du Lundi 4 au Vendredi 8 Décembre 2017	.Mercredi 6 Décembre 2017
Du Lundi 8 au Vendredi 12 Janvier 2018	.Mercredi 10 Janvier
Du lundi 5 au Vendredi 9 Février 2018	.Mercredi 7 Février 2018
Du Lundi 5 au Vendredi 9 Mars 2018	.Mercredi 7 Mars 2018

**Les matchs ( compétiteurs ) :** Ils se dérouleront uniquement le lundi aux dates suivantes :

Lundi 13 Novembre 2017	Lundi 4 Décembre 2017	Lundi 8 Janvier 2018
Lundi 5 Février 2018	Lundi 5 Mars 2018	

- **Soirée « Beaujolais » :** le Lundi 20 Novembre 2017
- **Séance de tir aux papillotes :** le Mercredi 13 décembre 2017
- **Compétitions officielles organisées par du club :**

Chacune de ces manifestations sera détaillée par une note d'information en temps opportun

**Concours qualificatif les 9 et 10 décembre 2017**  
( Départ réservé aux jeunes le samedi après-midi )

**Division Régionale par équipe en Juin ou Juillet à La Chagne**  
( selon attribution par le Comité Régional )

- **Inscription pour les concours officiels:** par courriel [pochon.bernard@orange.fr](mailto:pochon.bernard@orange.fr)

**L'Assemblée Générale aura lieu**

**le Vendredi 5 janvier 2018 à 18 h 30 précises**

à AGLCA – Boulevard Joliot Curie à proximité du cinéma l'Amphi à BOURG-en-BRESSE